



EXERCICE 2014

---

# RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DE L'EAU

Communes de :

- 1- BONGHEAT
- 2- COURPIERE
- 3- EGLISENEUVE PRES BILLOM
- 4- ESTANDEUIL
- 5- FAYET LE CHÂTEAU
- 6- GLAINE MONTAIGUT
- 7- ISSERTEAUX
- 8- MAUZUN
- 9- MONTMORIN
- 10- NERONDE SUR DORE
- 11- NEUVILLE
- 12- ST DIER D'AUVERGNE
- 13- ST FLOUR L'ETANG
- 14- SERMENTIZON
- 15- TREZIOUX



Les Youx - 63520 ESTANDEUIL  
Tél. : 04.73.70.79.65 - Fax : 04.73.70.89.34  
E-mail : siaep-rgd@orange.fr

# SOMMAIRE

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE .....	3
A. Le territoire desservi.....	3
B. Le nombre d'habitants desservis .....	3
C. Les ressources.....	4
1. Localisation des points de prélèvement et nature des ressources utilisées .....	4
2. Les volumes produits.....	4
3. La surveillance des ressources (quantité).....	4
4. Les volumes achetés .....	5
D. Le nombre d'abonnements.....	5
1. Le nombre d'abonnés .....	5
2. Compteurs habitation/pré .....	6
LES VOLUMES DISTRIBUÉS .....	7
A. Les volumes .....	7
1. Volumes facturés aux abonnés.....	7
2. Répartition des volumes comptabilisés par commune.....	8
3. Volumes vendus « en gros » .....	8
4. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable.....	9
B. Le réseau .....	9
1. Linéaire de réseau de desserte (hors branchements) .....	9
2. Linéaire de branchement .....	10
C. Les Compteurs .....	10
1. Les compteurs abonnés .....	10
2. Emplacement des compteurs .....	11
3. Les compteurs de sectorisation .....	12
D. Les réservoirs .....	13
LA TARIFICATION ET LES RECETTES DU SERVICE.....	14
A. Les modalités de tarification .....	14
1. Le type de tarification .....	14
2. Les modalités d'évolution et de révision .....	14
B. Les recettes du service .....	14
C. La facture d'eau (120 m <sup>3</sup> ) .....	15
LES INDICATEURS DE PERFORMANCE .....	16
A. La qualité des eaux distribuées.....	16
1. Unité de distribution SIAEP Rive Gauche de la Dore.....	16
2. Unité de distribution ISSERTEAUX – FAYET - MONTMORIN.....	16
B. Connaissance et gestion patrimoniale .....	17
C. Le rendement du réseau .....	18
D. Indice linéaire des volumes non comptés .....	19
E. Indice linéaire de pertes du réseau .....	19
F. Renouvellement des réseaux d'eau potable.....	19
G. La protection de la ressource .....	19
H. Impact du financement des personnes en difficultés.....	20
I. Efficacité du recouvrement .....	20
J. Extinction de la dette de la collectivité.....	20

K. Continuité du service .....	20
L. Reclamation des usagers.....	20
M. Récapitulatif des Indicateurs .....	21
LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS .....	22
A. Les travaux de l'année 2013.....	22
B. Les travaux de l'année 2014.....	23
C. Les travaux de l'année 2015.....	24
D. Les travaux de l'année 2016.....	25
E. La dette.....	25

# Caractéristiques techniques du service

## A. LE TERRITOIRE DESSERVI

Les communes desservies par le service public de l'eau sont les suivantes :

BONGHEAT	COURPIERE	EGLISENEUVE PRES BILLOM
ESTANDEUIL	FAYET LE CHÂTEAU	GLAINE-MONTAIGUT
ISSERTEAUX	MAUZUN	MONTMORIN
NERONDE SUR DORE	NEUVILLE	ST DIER D'Auvergne
ST FLOUR L'ETANG	SERMENTIZON	TREZIOUX

La commune de COURPIERE n'est desservie qu'en partie (secteur Ouest).  
Quelques villages de la commune de DOMAIZE sont également desservis.

Les communes sont exploitées en régie, gestion directe.

## B. LE NOMBRE D'HABITANTS DESSERVIS

<i>Communes</i>	<i>INSEE 2012 (Population sans double compte)</i>	<i>Nombre d'habitants desservi</i>
<b>BONGHEAT</b>	423	423
<b>COURPIERE (desservie partiellement)</b>	4 341 (594 abonnés)	1247
<b>EGLISENEUVE PRES BILLOM</b>	825	825
<b>ESTANDEUIL</b>	389	389
<b>FAYET-LE-CHÂTEAU</b>	340	340
<b>GLAINE-MONTAIGUT</b>	537	537
<b>ISSERTEAUX</b>	408	408
<b>MAUZUN</b>	104	104
<b>MONTMORIN</b>	689	689
<b>NERONDE/DORE</b>	445	445
<b>NEUVILLE</b>	349	349
<b>ST DIER D'Auvergne</b>	556 (15 abonnés non desservi)	524
<b>ST FLOUR L'ETANG</b>	263	263
<b>SERMENTIZON</b>	556	556
<b>TREZIOUX</b>	471	471
<b>DOMAIZE (desservie partiellement)</b>	384 (41 abonnés)	90

Le nombre de personne par foyer sur le canton de Courpière est de 2.1 habitants et pour Domaize de 2.2.

En considérant qu'un abonné correspond à un foyer, le nombre d'habitant réellement desservi par le SIAEP peut donc être estimé à **7 660**.

## C. LES RESSOURCES

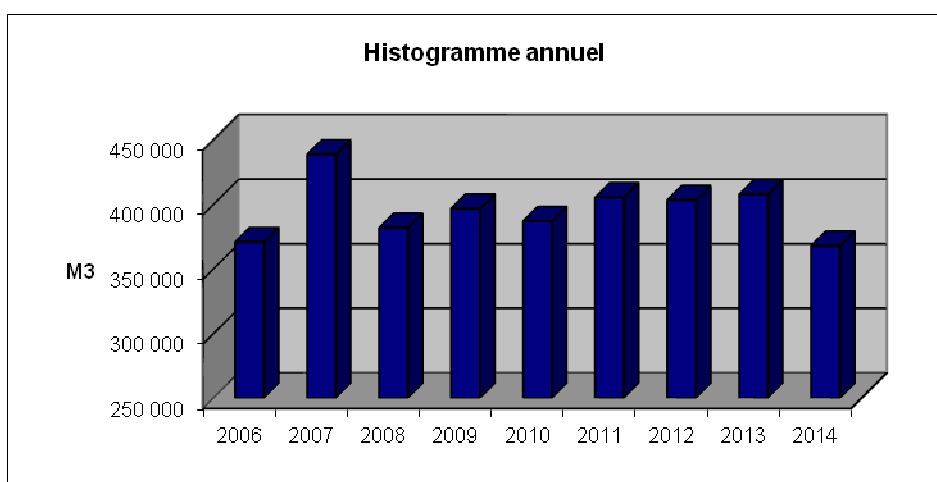
### 1. Localisation des points de prélèvement et nature des ressources utilisées

Le syndicat intercommunal utilise pour sa production d'eau potable un point d'alimentation issu d'un lieu de prélèvement :

- Un puits à drains rayonnants  
Lieu dit « Les Gravières » - Commune de Pont du Château

### 2. Les volumes produits

Volumes (en m <sup>3</sup> )	2014
Prélevés (Puits)	367 803
Total des volumes produits	367 803



#### **Commentaire :**

Les volumes produits ont baissé de 9.8 % entre 2013 et 2014. En 2014, le puits des Gravières a été réhabilité. Pendant une période d'environ deux semaines, le syndicat n'a pas prélevé d'eau (Achat Basse Limagne exclusivement).

### 3. La surveillance des ressources (quantité)

La quantité d'eau disponible est appréciée par le suivi du comportement de la nappe

Station	Volume réservé (autorisation)	Pompage maximum (installation actuelle)	Volume moyen (2014)	Jour de pointe (2014)	Prélèvement annuel
Puits « Les Gravières »	2 400 m <sup>3</sup>	3 360 m <sup>3</sup>	1013 m <sup>3</sup>	2 273 m <sup>3</sup>	367 803 m <sup>3</sup>

#### **Commentaire :**

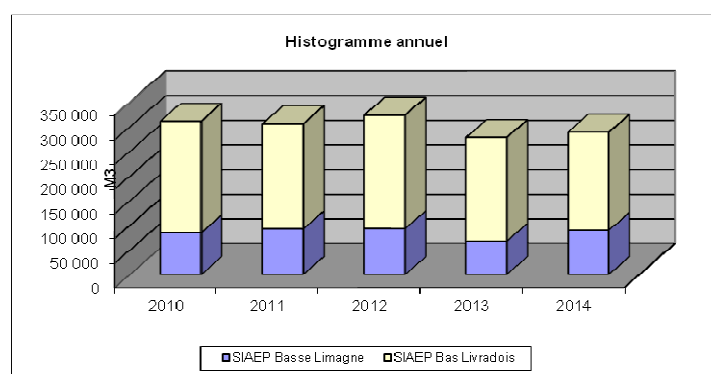
Sur l'année, le prélèvement effectué représente 42% des volumes autorisés. La journée de pointe (le 8 décembre), nous avons atteint 94.7 % du volume autorisé. Cette consommation a été atteinte lors d'importantes fuites sur le réseau : Réparation de réseau en Fonte 160 à Isserteaux et à Neuville le 8 décembre

#### 4. Les volumes achetés

Les volumes achetés proviennent de 4 interconnexions avec 2 syndicats différents :

- Une interconnexion avec le SIAEP Basse Limagne  
Station de la boucle du Buisson - Commune de Pont du Château
- 3 interconnexions avec le SIAEP Bas Livradois  
Les Martinanches – Commune de St Dier d’Auvergne,  
Le Quai – Commune d’Isserteaux,  
Les Egaux – Commune de Fayet le Château,

<i>Volumes achetés (en m<sup>3</sup>)</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>
<i>Station de la Boucle du Buisson</i>	67 616	89 831
<i>Les Martinanches</i>	3 684	4 074
<i>Le Quai</i>	206 761	194 824
<i>Les Egaux</i>	0	7
<b><i>Total des volumes achetés</i></b>	<b>278 061</b>	<b>288 736</b>



## D. LE NOMBRE D'ABONNEMENTS

### 1. Le nombre d'abonnés

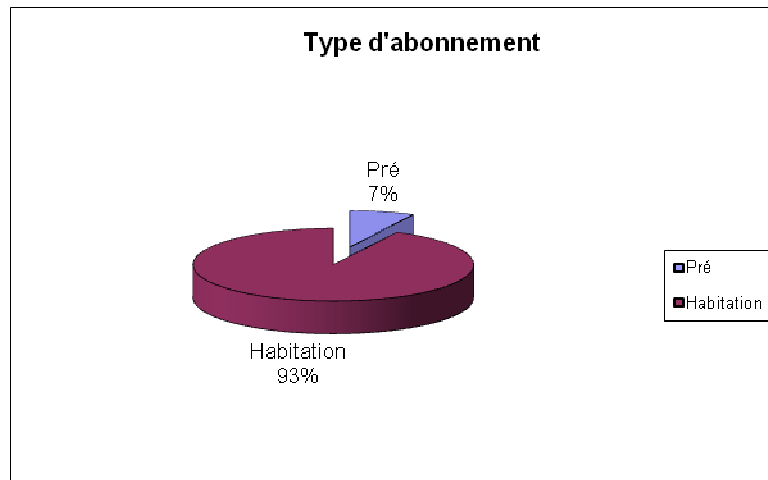
<i>Communes</i>	<i>Nombre d'abonnés</i>
<i>BONGHEAT</i>	262
<i>COURPIERE</i>	594
<i>EGLISENEUVE/BILLOM</i>	478
<i>ESTANDEUIL</i>	264
<i>FAYET-LE-CHÂTEAU</i>	278
<i>GLAINE-MONTAIGUT</i>	311
<i>ISSERTEAUX</i>	327
<i>MAUZUN</i>	91
<i>MONTMORIN</i>	372
<i>NERONDE/DORE</i>	270
<i>NEUVILLE</i>	241
<i>ST DIER D'AUVERGNE</i>	481
<i>DOMAIZE</i>	41
<i>ST FLOUR L'ETANG</i>	211
<i>SERMENTIZON</i>	406
<i>TREZIOUX</i>	333
<b>TOTAL</b>	<b>4 960</b>

**Commentaire :** 35 abonnements supplémentaires par rapport à 2013.

**Attention :** Le nombre d'abonnés est supérieur au nombre de compteurs sachant qu'un même compteur peut alimenter plusieurs logements (plusieurs abonnés).

## 2. Compteurs habitation/pré

Selon l'utilisation du branchement d'eau, le syndicat distingue 2 types d'abonnement différents : pré ou habitation. La répartition des branchements sur le syndicat est la suivante :



**Commentaire :**

Le tarif de l'abonnement est différent pour un pré (40.00 € HT) et pour une habitation (64.00 € HT).

# Les volumes distribués

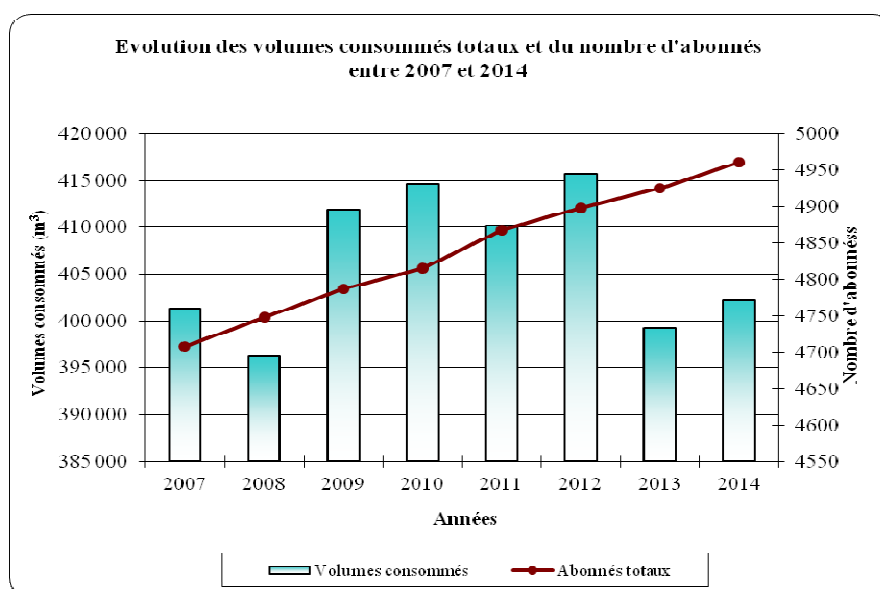
## A. LES VOLUMES

### 1. Volumes facturés aux abonnés.

<i>Communes</i>	<i>2014</i>	<i>Évolution (%)</i>
<b>BONGHEAT</b>	19 008	- 6.81 %
<b>COURPIERE</b>	45 652	- 1.58 %
<b>EGLISENEUVE/BILLOM</b>	43 441	- 2.65 %
<b>ESTANDEUIL</b>	19 468	+ 1.88 %
<b>FAYET-LE-CHÂTEAU</b>	17 645	- 3.78 %
<b>GLAINE-MONTAIGUT</b>	24 468	+ 5.25 %
<b>ISSERTEAUX</b>	39 033	- 0.13 %
<b>MAUZUN</b>	4 498	+ 7.43 %
<b>MONTMORIN</b>	31 171	+ 12.43 %
<b>NERONDE/DORE</b>	22 036	+ 3.68 %
<b>NEUVILLE</b>	20 828	+ 2.10 %
<b>ST DIER D'AUVERGNE</b>	37 236	+ 0.18 %
<b>DOMAIZE</b>	1 699	- 4.01 %
<b>ST FLOUR L'ETANG</b>	20 964	+ 5.54 %
<b>SERMENTIZON</b>	26 703	+ 0.13 %
<b>TREZIOUX</b>	28 104	- 3.07 %
<b>TOTAL</b>	<b>401 954</b>	<b>+ 0.68 %</b>

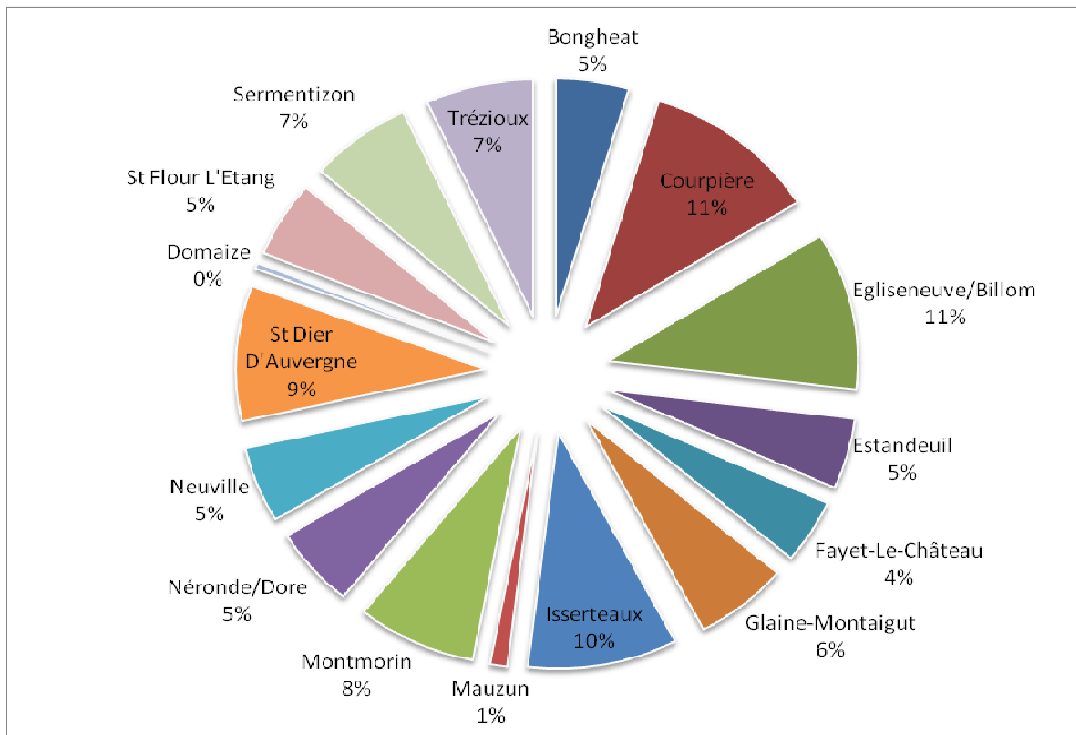
#### Commentaire :

La consommation moyenne par abonné est de 81.1 m<sup>3</sup>/abonné.  
Consommation équivalente à l'année 2013





## 2. Répartition des volumes comptabilisés par commune



### **Commentaire :**

Le syndicat alimente partiellement les villages de Domaize et Courpière.

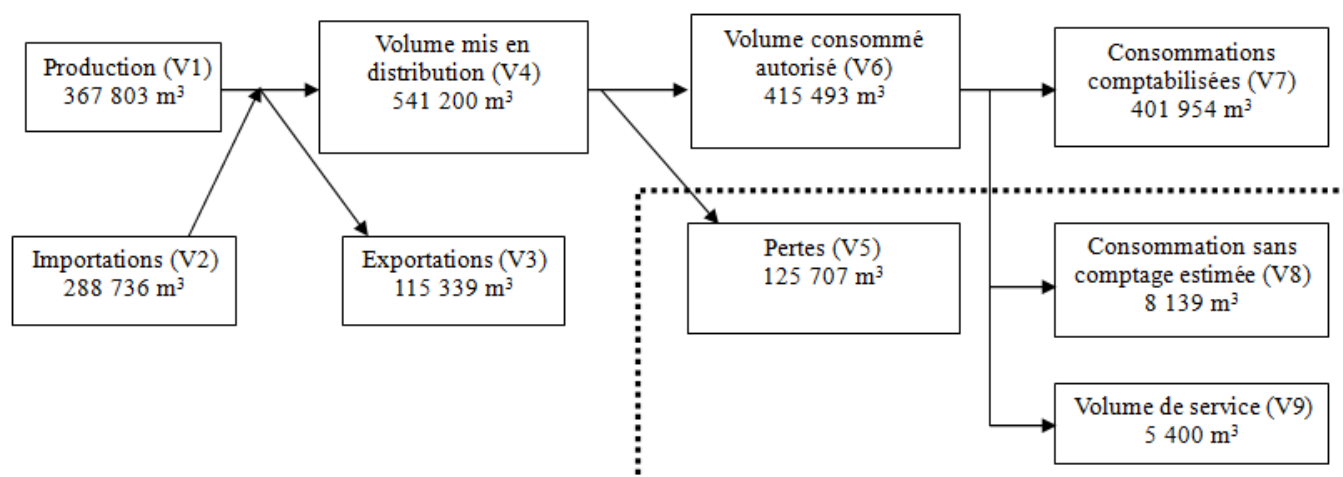
## 3. Volumes vendus « en gros »

Les volumes vendus « en gros » peuvent l'être en différents endroits au profit de 2 collectivités différentes :

- Plusieurs interconnexions possibles avec la commune de Courpière.
- 2 interconnexions avec le SIAEP Bas Livradois  
Le Gacard – Commune d'Isserteaux,  
La Beauté – Commune d'Isserteaux,

<i>Volumes vendus</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>
<i>Courpière</i>	0	0
<i>Le Gacard</i>	48 096	44 139
<i>La Beauté</i>	85 529	71 200
<b>TOTAL</b>	<b>133 625</b>	<b>115 339</b>

#### 4. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable



## B. LE RÉSEAU

### 1. Linéaire de réseau de desserte (hors branchements)

Suite à l'audit du bureau d'études GINGER en 2009, le linéaire de réseau est estimé à 346 km. La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 14,33 abonnés par km de réseau.

Ces canalisations sont en fonte grise, en PVC ou en PE.

#### Travaux réalisés par une entreprise extérieure :

##### PROGRAMME DE TRAVAUX 2013/2014

- **SAINT DIER D'Auvergne** – Renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable Rue de la Gendarmerie et Rue de l'Octroi avec une canalisation en Fonte Bluto 110 sur 590 ml et reprise des 54 branchements.
- **MONTMORIN** – La Vialle : Renouvellement et déplacement d'une conduite en PVC Ø 75 sur un linéaire de 1 230 ml avec reprise de 3 branchements.
- **PONT DU CHATEAU** – Réhabilitation du puits de captage de la Boucle du Buisson avec remplacement des équipements de pompage.

##### PROGRAMME DE TRAVAUX LE MONTHEIL

- **FAYET LE CHATEAU** – Le Montheil : Afin d'améliorer la qualité bactériologique sur la commune de Fayet le Château, un poste de chloration a été installé dans le regard de comptage du Montheil.

#### Travaux réalisés en régie :

- **STATION DE POMPAGE DE NEUVILLE** : Reprise de l'étanchéité entre le dôme et la chambre des vannes.

Afin d'augmenter la durée de vie de ses réducteurs de pression, le syndicat a réalisé sur l'année 2014 des conduites de vidange de certains regards :

- **SERMENTIZON** – Les Michels : Conduite de vidange en PVC Ø 90 sur un linéaire de 12 ml
- **FAYET LE CHATEAU** – Le Pereyret : Conduite de vidange en PVC Ø 63 sur un linéaire de 14 ml
- **MONTMORIN** – Champciaux : Conduite de vidange en PVC Ø 63 sur un linéaire de 20 ml
- **COURPIERE** – Chameralat : Conduite de vidange en PVC Ø 90 sur un linéaire de 115 ml

Travaux sur le réseau :

- **ESTANDEUIL** – La Mouteyras : Déplacement d'une conduite en PEHD Ø 40 sur un linéaire de 70 ml.
- **EGLISENEUVE PRES BILLOM** – Le Mas : Dans le cadre des travaux d'aménagement de voirie de la commune, renouvellement d'une conduite PVC Ø 90 sur 76 ml et en PEHD Ø 32 sur 27 ml.
- **COURPIERE** – Rue Irène Ferrier : Extension du réseau en PEHD Ø 32 sur 150 ml.

Soit un total pour l'année 2014 de

- 2 Km de canalisation renouvelée
- Création d'un réseau sur 150 ml
- Création de 4 vidanges pour regard de réducteur de pression.

## 2. Linéaire de branchement

Malgré l'absence de système numérique de cartographie, la longueur totale des canalisations de branchements peut être estimée à environ 70 km, soit une longueur moyenne de branchement de 15 mètres.

## C. LES COMPTEURS

### 1. Les compteurs abonnés

<i>Communes</i>	<i>Nombre de compteurs</i>	<i>Age Moyen Au 01/01/15</i>	<i>% de compteur de plus de 15 ans</i>
<b>BONGHEAT</b>	259	9,05	18%
<b>COURPIERE</b>	525	9,11	24%
<b>EGLISENEUVE/BILLOM</b>	465	10,26	22%
<b>ESTANDEUIL</b>	257	10,22	25%
<b>FAYET-LE-CHÂTEAU</b>	275	9,86	23%
<b>GLAINE-MONTAIGUT</b>	309	10,30	27%
<b>ISSERTEAUX</b>	314	12,29	37%
<b>MAUZUN</b>	90	7,74	10%
<b>MONTMORIN</b>	367	11,84	35%
<b>NERONDE/DORE</b>	262	11,76	24%
<b>NEUVILLE</b>	237	11,92	33%
<b>ST DIER D'AUVERGNE</b>	443	8,91	17%
<b>DOMAIZE</b>	39	11,31	28%
<b>ST FLOUR L'ETANG</b>	205	11,22	24%
<b>SERMENTIZON</b>	389	10,86	25%
<b>TREZIOUX</b>	328	9,54	20%
<b>TOTAL</b>	<b>4 764</b>	<b>10.39</b>	<b>25%</b>

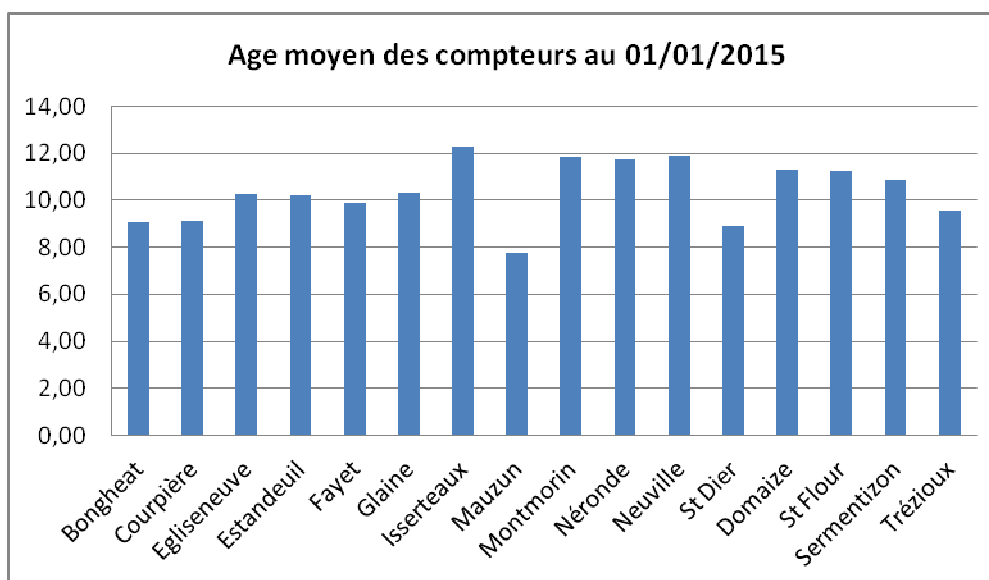
## Nombre de compteurs

**Commentaire :** En 2014, 45 branchements ont été créés dont 8 sur Egliseneuve Prés Billom pour 16 suppressions sur l'ensemble du territoire.

## Age Moyen des compteurs

**Définition :** L'âge maximum recommandé d'un compteur d'eau est de 15 ans.

**Commentaire :** En 2014, le syndicat a procédé au renouvellement de 292 compteurs répartis principalement sur les communes suivantes : Courpière (74), Trézioux (46) et Glaine Montaigut (41).



## **2. Emplacement des compteurs**

Afin de faciliter la relève des compteurs d'eau et l'accès aux installations de comptage, le syndicat incite les particuliers à mettre leur compteur d'eau dans des regards spécialement conçus à cet effet en limite de propriété.

**Commentaire :** En 2014, 52 compteurs ont été sortis dont 31 sur la commune de Saint Dier d'Auvergne lors des travaux de renouvellement des réseaux des rues de la Gendarmerie et de l'Octroi.

### 3. Les compteurs de sectorisation

Afin de suivre la consommation au niveau des différentes antennes du réseau, le SIAEP possède les compteurs de sectorisation suivants :

N°	Commune	Désignation	Report télésurveillance	Volume moyen journalier 2013	Volume moyen journalier 2014
<i>Boucle du buisson</i>	Exhaure	Pt du Château	OUI	1 117 m <sup>3</sup> /jr	1 013 m <sup>3</sup> /jr
<i>Boucle du buisson</i>	Basse Limagne	Pt du Château	OUI	185 m <sup>3</sup> /jr	246 m <sup>3</sup> /jr
<i>Ravel</i>	Regard		OUI		
<i>Le Tronchet</i>	Accélérateur	Sermentizon	OUI	136 m <sup>3</sup> /jr	130 m <sup>3</sup> /jr
<i>Les Granges</i>	Réservoir	Néronde	OUI	123 m <sup>3</sup> /jr	78 m <sup>3</sup> /jr
<i>LAir Néronde</i>	Réservoir	Néronde	OUI	37 m <sup>3</sup> /jr	31 m <sup>3</sup> /jr
<i>LAir Courpière</i>	Réservoir	Neuville	OUI	42 m <sup>3</sup> /jr	41 m <sup>3</sup> /jr
<i>Neuville</i>	Station pompage	Neuville	OUI	1 095 m <sup>3</sup> /jr	1 083 m <sup>3</sup> /jr
<i>La Pireyre</i>	Regard	Neuville	OUI	39 m <sup>3</sup> /jr	59 m <sup>3</sup> /jr
<i>Les Moulins</i>	Surpresseur	Neuville	OUI		44 m <sup>3</sup> /jr
<i>Bongheat</i>	Station pompage	Bongheat	OUI	990 m <sup>3</sup> /jr	960 m <sup>3</sup> /jr
<i>La Boissière</i>	Réservoir	Egliseneuve	OUI		190 m <sup>3</sup> /jr
<i>La Jonchère</i>	Regard	Egliseneuve	NON		
<i>Les Vigiers</i>	Regard	Egliseneuve	OUI	46 m <sup>3</sup> /jr	50 m <sup>3</sup> /jr
<i>Paillat Courpière</i>	Réservoir	Trézioux	OUI	309 m <sup>3</sup> /jr	314 m <sup>3</sup> /jr
<i>Paillat Saint Flour</i>	Réservoir	Trézioux	OUI	136 m <sup>3</sup> /jr	141 m <sup>3</sup> /jr
<i>Marmy</i>	Réservoir	Trézioux	OUI	176 m <sup>3</sup> /jr	177 m <sup>3</sup> /jr
<i>Marmy</i>	Regard	Trézioux	OUI	58 m <sup>3</sup> /jr	60 m <sup>3</sup> /jr
<i>Le Pialoux</i>	Regard	Estandeuil	OUI	102 m <sup>3</sup> /jr	110 m <sup>3</sup> /jr
<i>Les Loyes</i>	Regard	Estandeuil	NON	43 m <sup>3</sup> /jr	50 m <sup>3</sup> /jr
<i>La Couleyre</i>	Réservoir	Saint Dier	NON	38 m <sup>3</sup> /jr	44 m <sup>3</sup> /jr
<i>Mauzun</i>	Accélérateur	Mauzun	OUI	149 m <sup>3</sup> /jr	129 m <sup>3</sup> /jr
<i>La Prunelière</i>	Station pompage	Fayet le château	OUI	92 m <sup>3</sup> /jr	75 m <sup>3</sup> /jr
<i>Le Montheil</i>	Regard	Fayet le château	OUI	147 m <sup>3</sup> /jr	142 m <sup>3</sup> /jr
<i>La Vialle</i>	Réservoir	Montmorin	OUI	91 m <sup>3</sup> /jr	88 m <sup>3</sup> /jr
<i>Le Quay</i>	Réservoir	Isserteaux	OUI	567 m <sup>3</sup> /jr	537 m <sup>3</sup> /jr
<i>Le Gacard</i>	Regard	Isserteaux	NON	132 m <sup>3</sup> /jr	122 m <sup>3</sup> /jr
<i>La Beauté</i>	Regard	Isserteaux	NON	234 m <sup>3</sup> /jr	197 m <sup>3</sup> /jr
<i>Gague</i>	Accélérateur	Isserteaux	OUI	22 m <sup>3</sup> /jr	24 m <sup>3</sup> /jr
<i>Les Martinanches</i>	Regard	Saint Dier	OUI	10 m <sup>3</sup> /jr	11 m <sup>3</sup> /jr
<b>TOTAL</b>		<b>30 compteurs</b>			

**Commentaire :** Ces compteurs permettent au syndicat d'optimiser la détection des fuites de canalisation afin de conserver un bon rendement du réseau.

En 2014, un compteur a été installé en même temps que le surpresseur des Moulins sur la commune de Neuville.

## D. LES RÉSERVOIRS

Les réservoirs permettent d'assurer une régulation de l'approvisionnement en apportant une sécurité, en cas d'accident grave, sur les conduites ou la station de refoulement. Ils autorisent également la régulation des pompages en fonction des périodes tarifaires d'EDF.

En 2014, ils étaient les suivants :

<i>N°</i>	<i>Commune</i>	<i>Désignation</i>	<i>Volume stocké (m<sup>3</sup>)</i>
<b>STATION DE POMPAGE</b>			
<i>Station de pompage</i>	Pont du château	Boucle du Buisson	50
<i>Station relais n°1</i>	Neuville	Le Chemin	200
<i>Station relais n°2</i>	Bongheat	L'Orme	200
<i>Station relais n°3</i>	Fayet le château	La Prunelière	200
<b>RESERVOIRS</b>			
<i>Courcourt</i>	Seychalles	Courcourt	1 000
<i>Les Granges</i>	Neuville	Les Granges	200
<i>Lair</i>	Néronde sur Dore	Lair	200
<i>Mauzun</i>	Mauzun	Mauzun	1 000
<i>"</i>	Mauzun	Mauzun	2 x 200
<i>La Boissière</i>	Egliseneuve Près Billom	La Boissière	200
<i>La Couleyre</i>	St Dier d'Auvergne	La Couleyre	100
<i>Grun de Paillat</i>	Trézioux	Grun de Paillat	500
<i>Marmy</i>	Sermentizon	Marmy	200
<i>Le Quay</i>	Isserteaux	Le Quay	200
<i>La Vialle</i>	Montmorin	La Vialle	150
<b>TOTAL</b>		<b>15 réservoirs</b>	<b>4 800</b>

Les campagnes de lavage des réservoirs se font sur les périodes de Mars-Avril et Octobre-Novembre pour éviter les périodes de pointe de tarification EDF et les périodes de forte consommation en eau.

# La tarification et les recettes du service

## A. LES MODALITÉS DE TARIFICATION

### 1. Le type de tarification

Le syndicat applique une tarification binomiale comprenant un terme fixe (abonnement) et un terme proportionnel (consommation).

Deux types d'abonnement existent :

	<i>Montant Hors Taxes</i>	
	<i>2013</i>	<i>2014</i>
Pré	32,00 €	40,00 €
Habitation	64,00 €	64,00 €

### 2. Les modalités d'évolution et de révision

Le tarif est révisé chaque année par délibération de l'assemblée.

Pour 2014, le tarif du prix de l'eau a été fixé à 1,36 € HT par délibération en date du 23 mars 2013.

## B. LES RECETTES DU SERVICE

Le montant des recettes de fonctionnement liées à la facturation (Chapitre 70 : Vente d'eau et prestations de services) est réparti comme suit :

	<i>Compte administratif 2014</i>	<i>% par rapport au total recettes</i>
<i>Vente d'eau aux abonnés</i>	865 701 €	84,6 %
<i>Redevance « pollution »</i>	79 897 €	7,8 %
<i>Autres taxes et redevances</i>	16 517 €	1,6 %
<i>Travaux</i>	60 199 €	5,9 %
<i>Autres prestations de service</i>	1 094 €	0,1 %
<i>Changement de compteur</i>	110 €	0,0 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 023 518 €</b>	<b>100,0 %</b>

### Commentaire :

Les recettes totales de fonctionnement du syndicat s'élèvent à 1 094 794,80 € dont 43 939,97 € d'amortissements.

L'excédent des exercices antérieurs reportés s'élève à 360 166,74 €.

## C. LA FACTURE D'EAU (120 M<sup>3</sup>)

Facture réelle n° 2014-S1 / 00001 du 01/01/2014

Point de consommation	N° série compteur	Relevé le	Ancien index	Index dépose	Index rempl.	Nouvel index	Conso. en m3
	101329	31/12/2014	119			239	120
<b>Consommation totale relevée</b>							<b>120</b>
<b>Consommation facturée (m3)</b>							<b>120</b>
<b>Détail de votre facture</b>		Quantité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC	
<b>Distribution de l'eau</b>							
	12 mois	64,00000	64,00	3,52 (5,50%)	67,52		
ABONNEMENT HABITATION	120 m3	1,36000	163,20	8,98 (5,50%)	172,18		
CONSOMMATION	120 m3	0,03000	3,60	0,20 (5,50%)	3,80		
CONTROLE LEGAL QUALITE EAU							
<b>Organismes publics</b>							
REDEVANCE PRELEVEMENT	120 m3	0,03500	4,20	0,23 (5,50%)	4,43		
REDEVANCE POLLUTION	120 m3	0,24000	28,80	1,58 (5,50%)	30,38		
REDEVANCE SOUTIEN D'ETIAGE	120 m3	0,00600	0,72	0,04 (5,50%)	0,76		
<b>Total de votre facture</b>				<b>264,52</b>	<b>14,55</b>	<b>279,07</b>	
<b>Montant total à payer</b>				<b>264,52</b>	<b>14,55</b>	<b>279,07</b>	



# Les indicateurs de performance

## A. LA QUALITÉ DES EAUX DISTRIBUÉES

### 1. Unité de distribution SIAEP Rive Gauche de la Dore

⇒ INDICATEUR : TAUX DE CONFORMITÉ DES PRÉLÈVEMENTS SUR LES EAUX DISTRIBUÉES RÉALISÉS AU TITRE DU CONTRÔLE SANITAIRE PAR RAPPORT AUX LIMITES DE QUALITÉ POUR CE QUI CONCERNE LA MICROBIOLOGIE

Sur 15 prélèvements effectués : taux de conformité = 100 %

⇒ INDICATEUR : TAUX DE CONFORMITÉ DES PRÉLÈVEMENTS SUR LES EAUX DISTRIBUÉES RÉALISÉS AU TITRE DU CONTRÔLE SANITAIRE PAR RAPPORT AUX LIMITES DE QUALITÉ POUR CE QUI CONCERNE LES PARAMÈTRES PHYSICO-CHIMIQUES

Sur 15 prélèvements : taux de conformité = 100 %

### 2. Unité de distribution ISSERTEAUX – FAYET - MONTMORIN

⇒ INDICATEUR : TAUX DE CONFORMITÉ DES PRÉLÈVEMENTS SUR LES EAUX DISTRIBUÉES RÉALISÉS AU TITRE DU CONTRÔLE SANITAIRE PAR RAPPORT AUX LIMITES DE QUALITÉ POUR CE QUI CONCERNE LA MICROBIOLOGIE

Sur 7 prélèvements effectués : taux de conformité = 100 %

⇒ INDICATEUR : TAUX DE CONFORMITÉ DES PRÉLÈVEMENTS SUR LES EAUX DISTRIBUÉES RÉALISÉS AU TITRE DU CONTRÔLE SANITAIRE PAR RAPPORT AUX LIMITES DE QUALITÉ POUR CE QUI CONCERNE LES PARAMÈTRES PHYSICO-CHIMIQUES

Sur 7 prélèvements : taux de conformité = 85.7 %

Date	Lieu	Paramètre	Actions menées
27/06/2014	Isserteaux, Le Bourg	Arsenic (11 µg/l)	Augmentation de la dilution avec des eaux du puits de Pont du Château

## B. CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE

⇒ **INDICATEUR : INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE**

Indice = 80 / 120

Cet indice permet d'évaluer le niveau de connaissance du réseau d'eau potable et du suivi de son évolution. Le mode de calcul est le suivant :

	nombre de points	Valeur	points potentiels
<b>PARTIE A : PLAN DES RESEAUX</b> (15 points)			
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
<b>PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX</b> (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions	Oui	13
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)		Oui	
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		80%	
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions	70%	12
<b>PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX</b> (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux <sup>(3)</sup>	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur <sup>(3)</sup>	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	Non	0
<b>TOTAL (indicateur P103.2B)</b>	<b>120</b>	-	<b>80</b>

Afin d'améliorer la connaissance patrimoniale de ses réseaux, le syndicat tient à jour :

- Une base de données pour l'ensemble de ses branchements d'eau avec les informations suivantes : longueur entre le compteur et le réseau, emplacement du compteur, âge de pose, diamètre de la canalisation principale.
- Une liste détaillée de l'ensemble des fuites intervenues sur le réseau avec la nature de la réparation.

**Commentaire :**

Un poste informatique avec le logiciel cart@jour a été installé en 2013. Deux agents du syndicat ont été formés.

Une numérisation des réseaux avec localisation des branchements sous fond cadastral a débuté.

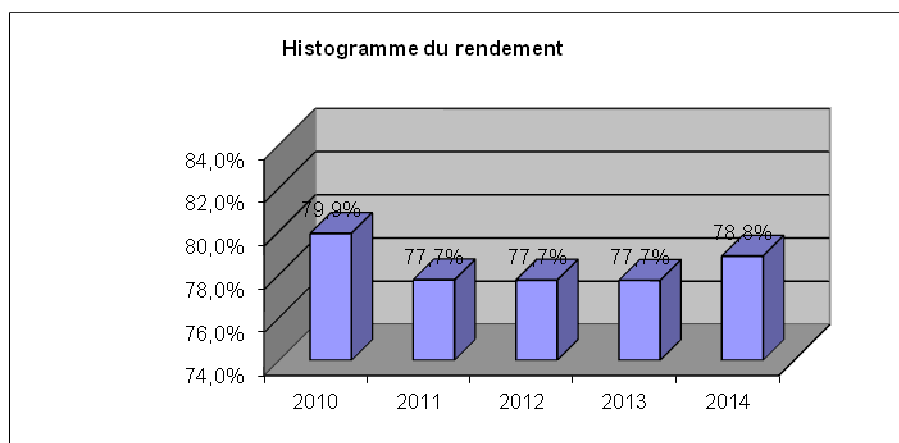
Le syndicat possède un plan d'ensemble des réseaux sous fond IGN qui est mis annuellement à jour.

### C. LE RENDEMENT DU RÉSEAU

⇒ **INDICATEUR : RENDEMENT DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION**

Rendement primaire = 78.8 %

**Rendement net = 80.9 %**



**Définition :** Le rendement net intègre les volumes de service du réseau (nettoyage des réservoirs, désinfection après travaux, purge et lavage, ...) ainsi que les volumes consommés sans comptage (manœuvre incendie, lavage de voirie, ...) ainsi que les ajustements de consommation au niveau des abonnés.

**Commentaire :** Sur l'année 2014, le volume de dégrèvement et d'écrêtement s'élève à 8 139 m<sup>3</sup>, soit prêt de 2% du volume vendu aux abonnés. Pour limiter cette valeur, une délibération a été prise en septembre 2014 conformément au décret de septembre 2012 relatif à la facturation en cas de fuite sur les canalisations d'eau potable.

**Commentaire :** Rendement de réseau en légère hausse.

Sur l'année 2014, le SIAEP a réparé 40 fuites dont 9 sur le mois de décembre.

## D. INDICE LINÉAIRE DES VOLUMES NON COMPTÉS

⇒ INDICATEUR : INDICE LINÉAIRE DES VOLUMES NON COMPTÉS

2012	2013	2014
1.28 m <sup>3</sup> /km/jour	1.21 m <sup>3</sup> /km/jour	1.10 m <sup>3</sup> /km/jour

**Définition :** Cet indicateur permet de connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage.

## E. INDICE LINÉAIRE DE PERTES DU RÉSEAU

⇒ INDICATEUR : INDICE LINÉAIRE DE PERTES EN RÉSEAU

2012	2013	2014
1.18 m <sup>3</sup> /km/jour	1.21 m <sup>3</sup> /km/jour	1.00 m <sup>3</sup> /km/jour

**Définition :** Les volumes « consommateurs sans comptage » et « de service du réseau » sont intégrés dans ce calcul à l'image du rendement net.

**Commentaire :** Amélioration de cet indicateur. Une grande part des pertes correspond à des fuites après compteur pour les abonnés où un écrêtement/dégrévement ait été accordé.

## F. RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE

⇒ INDICATEUR : TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE

Taux = 0.96 % (moyenne sur 5 ans)

**Commentaire :** Les travaux réalisés en 2014 ont permis le renouvellement de 2 Km de réseau.

## G. LA PROTECTION DE LA RESSOURCE

⇒ INDICATEUR : INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE

Indice = 60 %

**Définition :** Cet indicateur définit le niveau d'avancement de la démarche administrative et opérationnelle de protection du point de prélèvement dans le milieu naturel.

**Commentaire :** Le SIAEP Rive Gauche de la Dore possède un arrêté préfectoral du 7 janvier 1981 autorisant le prélèvement d'eau au niveau du puits des Gravières à hauteur de 2 400 m<sup>3</sup>/jr.

## H. IMPACT DU FINANCEMENT DES PERSONNES EN DIFFICULTES

⇒ INDICATEUR : MONTANT DES ABANDONS DE CRÉANCES OU DES VERSEMENTS À UN FOND DE SOLIDARITÉ

$$\text{Taux} = 0 \text{ € / m}^3$$

**Commentaire :** Aucun abandon de créances en 2014. Les poursuites n'ont pas pu s'achever en raison de l'attente d'une réponse des services du Conseil Général suite à la modification de la réglementation. Une procédure est prévue sur l'année 2015.

## I. EFFICACITÉ DU RECOUVREMENT

⇒ INDICATEUR : TAUX D'IMPAYÉS SUR LES FACTURES D'EAU DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

$$\text{Taux} = 1.05 \%$$

**Définition :** Cet indicateur définit le taux des factures impayées pour l'année 2013 au 31 décembre 2014

## J. EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITE

⇒ INDICATEUR : DURÉE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITÉ

$$0 \text{ Année}$$

## K. CONTINUITÉ DU SERVICE

⇒ INDICATEUR : TAUX D'OCCURRENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON PROGRAMMÉES

$$2,3/\text{milliers d'abonnés}$$

**Commentaire :**

Afin d'informer au mieux les abonnés, le syndicat s'appuie sur son site internet où la plupart des interruptions de service sont inscrites.

## L. RECLAMATION DES USAGERS

⇒ INDICATEUR : TAUX DE RÉCLAMATIONS

$$5 /\text{milliers d'abonnés}$$

**Commentaire :**

En 2014, le syndicat dénombre 24 réclamations.

## M. RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS

Indicateurs descriptifs et de performance		Exercice 2013	Exercice 2014		
		Valeur du service	Valeur du service	Moyenne dans la classe [3 500 - 10 000] habitants	Moyenne nationale
Nombre d'habitants desservis	hab	<b>7 825</b>	<b>7 660</b>	111 053 (21)	412 788 (273 - 2%)
Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> au 1er janvier N+1	€/m <sup>3</sup>	<b>2,33</b>	<b>2,3</b>	1,91 (21)	1,97 (269 - 2%)
Conformité microbiologique de l'eau au robinet	%	<b>100</b>	<b>100</b>	99,3 (21)	97,9 (270 - 2%)
Nombre de prélèvements en microbiologie	unité	<b>14</b>	<b>15</b>	(sans objet)	(sans objet)
Nombre de prélèvements non conformes en microbiologie	unité	<b>0</b>	<b>0</b>	(sans objet)	(sans objet)
Conformité physico-chimique de l'eau au robinet	%	<b>100</b>	<b>100</b>	99,1 (21)	97,3 (268 - 2%)
Nombre de prélèvements en physico-chimie	unité	<b>14</b>	<b>15</b>	(sans objet)	(sans objet)
Nombre de prélèvements non conformes en physico-chimie	unité	<b>0</b>	<b>0</b>	(sans objet)	(sans objet)
Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	points	<b>80</b>	<b>80</b>	86 (21)	89 (276 - 2%)
Rendement du réseau de distribution	%	<b>79,4</b>	<b>80,9</b>	78,1 (21)	77 (271 - 2%)
Volumes non comptés	m <sup>3</sup> /km/j	<b>1,2</b>	<b>1,1</b>	2,1 (21)	0,4 (270 - 2%)
Pertes en réseau	m <sup>3</sup> /km/j	<b>1,1</b>	<b>1</b>	1,9 (21)	0,4 (272 - 2%)
Renouvellement des réseaux d'eau potable	%	<b>1,15</b>	<b>0,76</b>	0,63 (20)	0,11 (265 - 1%)
Protection de la ressource en eau	%	<b>51,6</b>	<b>49,2</b>	74 (16)	72,3 (217 - 1%)
Montant des actions de solidarité	€/m <sup>3</sup>	<b>0,0104</b>		0,0035 (20)	0,006 (248 - 1%)

# Le financement des investissements

## A. LES TRAVAUX DE L'ANNEE 2013

- **PONT DU CHATEAU** – Remplacement du ballon anti-bélier et du système de comptage
- **SAINT DIER D'AUVERGNE** – La Couleyre : Installation d'un poste de chloration et de la télésurveillance
- **BONGHEAT** – RD 303 : Renforcement et déplacement sous le domaine public de 190 ml de conduite PVC Ø 63.
- **NERONDE SUR DORE** – Les Pierres : Renouvellement d'une conduite fuyarde sur 490 ml en PVC Ø 140 et sortie du domaine privé l'antenne en PVC Ø 63 sur 300 ml pour alimenter le village de Gaillard.
- **MONTMORIN** – La Vialle : Installation d'un poste de chloration
- **NEUVILLE** – Le Chemin : Remplacement du ballon anti bélier
- **EGLISENEUVE PRES BILLOM** – Forestille : Renouvellement et déplacement sous le domaine public de 1 050 ml de PVC Ø 110
- **EGLISENEUVE PRES BILLOM** – Marcillole : Amélioration du débit d'alimentation en eau du village de Marcillole avec la création d'une antenne en PVC Ø 63 sur un linéaire de 1 700 ml.
- **SAINT FLOUR** – Chez Vaury : Renforcement du réseau sur 575 ml en PVC Ø 125
- **SERMENTIZON** : Pose d'un surpresseur au Moulin sur la commune de Neuville pour améliorer la pression pour 53 abonnés de la commune.

PROGRAMME 2012/2013	Engagés	Financés en 2014
Publicité	837,23 €	0,00%
Maitrise d'œuvre Socama	23 120,00 €	17,60%
Entreprise Delavet Lot n° 1	400 635,90 €	61,58%
Eiffage Energie Auvergne Lot n° 2	79 066,94 €	100,00%
Raccordements électriques et téléphoniques	2 249,00 €	100,00%
<b>TOTAL</b>	<b>505 909,07 €</b>	

Le montant réellement financé sur plusieurs exercices s'élève à 505 568.75 € (actualisation des prix comprise)

Subventions	Attendues	Reçues en 2014
Conseil Général	201 464,03 €	66,04%
Agence de l'eau	9 288,00 €	0,00%

## B. LES TRAVAUX DE L'ANNEE 2014

### SAINT DIER D'AUVERGNE :

- Renouvellement de 630 ml de réseau : Rue de la gendarmerie et Rue de l'Octroi avec reprise des branchements avant une réfection de voirie par le Conseil Général,
- Renouvellement d'une conduite fuyarde sur 330 ml, Route des Serves (Tranche conditionnelle)
- Renouvellement sur 550 ml permettant la suppression d'une conduite sous le domaine public à La Ripodie (Tranche conditionnelle)

### MONTMORIN :

- Déplacement d'une conduite fuyarde sur 1 230 ml à La Vialle

### PONT DU CHÂTEAU :

- Réhabilitation du Puits de la Gravière

<b>PROGRAMME 2013/2014</b>	<b>Engagés</b>	<b>Financés en 2014</b>
Publicité	1 011,55 €	27,97%
Maitrise d'œuvre Socama	24 341,50 €	44,29%
Entreprise Scie Puy-de-Dôme Lot n° 1	256 876,50 €	100,00%
Eiffage Energie Auvergne Lot n° 2	58 471,00 €	85,44%
<b>TOTAL</b>	<b>340 700,55 €</b>	

<b>Subventions</b>	<b>Attendues</b>	<b>Reçues en 2014</b>
Conseil Général	118 891,00 €	0,00%

### FAYET LE CHATEAU :

- Mise en place d'un poste de chloration au village du Montheil en amont de l'alimentation de la commune de Fayet le Château

<b>CHLORATION LE MONTHEIL</b>		<b>Financés en 2014</b>
Raccordement ERDF	885,00 €	100,00%
Eiffage Energie Auvergne	5 232,22 €	100,00%
<b>TOTAL</b>	<b>6 117,22 €</b>	

<b>Subventions</b>	<b>Attendues</b>	<b>Reçues en 2014</b>
Conseil Général	2 480,00 €	0,00%
Agence de l'Eau Loire Bretagne	2 480,00 €	0,00%



## C. LES TRAVAUX DE L'ANNEE 2015

### PROGRAMME DE TRAVAUX

Le programme de travaux 2014/2015 sera consacré à :

- Reprise du génie civil des réservoirs (Marmy, Courcourt et Le Quay...)
- Renouvellement des équipements hydrauliques (réservoirs de Marmy et du Quay)
- Amélioration télésurveillance entre le réservoir de Courcourt et la station de pompage de Pont du Château,
- Mise en place de télésurveillance sur les compteurs de sectorisation des Loyes (commune Estandeuil) et de la Jonchère (commune Egliseneuve)
- Mise en sécurité des sites avec renouvellement des huisseries et des échelles (réservoir de La Boissière, Mauzun, Neuville, Bongheat et la Prunelière)
- Installation d'un poste de chloration complémentaire au niveau du réservoir de Lair (Commune de Néronde)

Le plan de financement est le suivant :

<b>PROGRAMME 2014/2015</b>	<b>Engagés</b>	<b>Financés en 2014</b>
Maitrise d'œuvre Egis Eau	19 140,00 €	45,00%
<b>TOTAL</b>	<b>19 140,00 €</b>	

Le montant total du projet s'élève à 345 000 €.

#### Financement prévisionnel

Subvention Conseil Général	54 793,00 €
Subvention Agence de l'eau	20 470,00 €
Part SIAEP Bas Livradois	31 315,00 €
Part SIAEP Rive Gauche de la Dore	238 422,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>345 000,00 €</b>

### TRAVAUX EN REGIE

Des travaux en régie sont planifiés pour un renforcement/déplacement de conduite au niveau du village de Chaffour sur la commune de Glaine Montaigut. Les travaux consistent à :

- Pose d'un réseau PVC 75 sur un linéaire de 450 ml,
- Reprise de 15 branchements.

Le plan de financement de cette opération est le suivant :

#### Projet 27 000 € HT

Subventions

Conseil Général

7 545,50 €

## D. LES TRAVAUX DE L'ANNEE 2016

### PROGRAMME DE TRAVAUX

Le programme de travaux 2015/2016 sera consacré à :

- Remplacement des armoires électriques des stations de pompage de Bongheat et de Neuville,
- Renouvellement de réseau d'eau potable

### AUTRES TRAVAUX

La commune de Fayet le Château envisage d'aménager son bourg avec réfection de la voirie par le Conseil Général et enfouissement des réseaux secs. Le syndicat souhaite profiter de cette opération pour renouveler une partie du réseau d'eau potable.

## E. LA DETTE

<u>Commentaire</u> : La dette du syndicat a été apurée en 2011.
---